

DAMPIERRE

Bulletin d'informations municipales

N° 58 - Juin 2011



Retrouvez en photos dans ce numéro quelques-uns des meilleurs moments de la fête du 25 juin.

3-12

compte-rendu des conseils municipaux

13-15

commissions

16-17

fête du village
25 juin 2011

18-19

infos communales

20-24

infos diverses

24-25

brèves

25-27

associations

28

infos pratiques

Cas de confiance...

C'est une chose précieuse que la confiance, tellement difficile à obtenir et si facile à perdre.

Une décision, un choix et ceux qui vous suivaient aveuglément se trouvent subitement désorientés.

Quand un électeur fait confiance aux élus, c'est qu'il reconnaît en eux la capacité à mettre en œuvre des projets, à faire les choix qu'il aurait fait s'il était à leur place.

Pour un élu sentir la confiance est essentiel, car on se risque à faire des choses, contrairement à la facilité de ne rien tenter, de ne pas agir pour ne rien perdre ou peur de la critique.

Ce serait une erreur profonde car faire confiance c'est aussi reconnaître en l'autre la possibilité de se tromper pour peu que l'erreur soit admise et qu'elle ne résulte jamais d'un orgueil ou d'une prétention malsaine.

Soyez assurés d'une chose c'est que toute l'équipe municipale souhaite continuer à travailler et se montrer digne de la confiance que vous lui avez accordée il y a un peu plus de trois ans maintenant.

Personnellement, j'ai confiance en toute mon équipe, aux Dampierrois, c'est ce qui continue de me motiver chaque jour pour réaliser les projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

De la confiance naît l'espoir, de l'espoir naît l'action...

Joyeux été à tous,

Chaleureusement,

Grégoire DURANT,
Maire de Dampierre
06 63 15 39 92



L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances !



1^{ère} adjointe
Rosaline Coulon



2^{ème} adjoint
Alain Gounand



3^{ème} adjoint
Christophe Ferrand



4^{ème} adjointe
Josette Paillard



Olivier Longin



Philippe Liard



Danielle Bourgeois



Stéphen Martin



Samira Oudet



Florian Darcq



Catherine Jeandenans

Directeur de la publication : Grégoire Durant, maire de Dampierre.
Comité de rédaction : membres de la commission Information Communication Internet.
Crédits photographiques : Rosaline Coulon, Christophe Ferrand, Josette Paillard.
Réalisation - Impression : LIG Dole - 2011 IMPRIM'VERT* - Imprimé sur papier 100% recyclé.

Vous pouvez consulter l'intégralité de ces comptes-rendus sur le site Internet ou en mairie.

Conseil municipal du lundi 10 janvier 2011

Présents :

Mesdames JEANDENANS, OUDET, PAILLARD et Messieurs DARCOQ, DURANT, FERRAND, GOUNAND, LIARD, LONGIN et MARTIN.

Représentés :

Mme BOURGEOIS donne procuration à Mme PAILLARD
Mme COULON donne procuration à M. FERRAND

RÉFLEXION SUR PRIMES DES AGENTS MUNICIPAUX Prime de fin d'année 2010

Après explications du Maire exposant les différentes primes existantes dans la fonction publique territoriale, l'ensemble des membres du Conseil décide d'allouer pour 2010 une prime de fin d'année d'un montant de 200 euros à chaque agent.

L'ensemble des membres du Conseil décide de mettre également en place une Prime de Fonction et de Résultat (au mérite) Une enveloppe financière sera prévue à cet effet et inscrite au budget 2011, le montant restant à définir. Elle sera attribuée après les notations et versée en fin d'année. Elle ne sera pas acquise systématiquement, mais attribuée selon des critères prédéfinis. Son montant pourra donc être variable.

Cette prime a pour but de valoriser le travail, de motiver les personnes et de récompenser les initiatives des agents.

CRÉATION D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE DE CATÉGORIE A

M. le Maire expose la situation administrative de Mme Vuillemin titulaire du grade de Secrétaire de mairie (catégorie A) depuis son reclassement intervenu en 1991, mais rémunérée au grade de catégorie C car un seul poste de catégorie A existait sur la commune de Dampierre occupé jusqu'à présent par Mme Bourgeois, secrétaire principale.

Faute d'éléments suffisants sur l'impact budgétaire d'une telle décision et sur les implications administratives de sa nomination à ce grade, l'ensemble des membres du Conseil sursoit à la décision et demande son report au prochain conseil.

ÉTANG DU PATOUILLET : TRAVAUX À RÉALISER SUR DIGUE ET SYSTÈMES HYDRAULIQUES

Le Maire rappelle les trois phases de travaux qui avaient été prévues à l'étang et souligne qu'une partie est déjà réalisée. Seulement, suite à l'épisode neigeux, un arbre en bordure de route (RD 237) a été déraciné ce qui a provoqué un trou et fragilisé la digue. Compte tenu des pluies abondantes, le problème se pose de savoir si cela devient dangereux pour les véhicules qui utilisent cette route.

Une remise en état du bord de chaussée sera à traiter en urgence.



ACQUISITION CABANON DE LA SOURCE : VALIDATION DES DOCUMENTS D'ARPEMENT

Le Maire informe qu'il a reçu en mairie les documents d'arpentages officiels du géomètre CRETIN-MAITENAZ concernant l'acquisition du cabanon et d'un morceau de terrain (2 a 05 ca) à M. Jean-François GIRARDOT pour le franc symbolique. Les membres du Conseil, à l'unanimité, donnent leur accord pour cette acquisition et autorisent le Maire à signer tous documents pour finaliser cette opération.

AMÉNAGEMENT DE LA SOURCE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Conformément à l'exposé du projet de réaménagement de la source lors du précédent conseil municipal, des demandes de subventions seront envoyées à VNF, l'Agence de l'Eau, Conseil général et ONEMA.

Ce projet sera budgétisé sur 2011 pour un montant d'environ 3000 euros restant à la charge de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- M. MEUNIER a acheté en 2007 la parcelle ZI 355 de 21 a 40 ca à la commune et demande aujourd'hui à la commune de la lui racheter.

L'ensemble des membres du Conseil, à l'unanimité, donne un accord de principe pour le rachat et précise que la commune ne devra subir aucun frais supplémentaire.

- Les travaux de réfection du mur entre le parking et le MOJO débuteront en mars 2011.

- Christophe FERRAND nous informe avoir reçu une demande de Ludvine TRIBUT venant d'être reçue au concours ATSEM. Il propose de la rencontrer avant de statuer sur sa nomination à ce grade au regard des fonctions qu'elle occupe actuellement plus polyvalentes.

- La participation de la Poste est réévaluée à la somme de 867.00 euros mensuel conformément à la convention d'origine lors de la création de l'agence postale communale.

- Suite au contrôle des bornes incendies, il en résulte qu'un certain nombre doit être remis aux normes notamment celle vers « La Maison rouge ». Ces travaux seront faits prochainement.

- Christophe FERRAND présente le projet de « Parc National des zones humides » dont Dampierre ferait partie. Il expose les enjeux d'un tel parc et met en garde contre les risques qui pourraient impacter nos projets.



Comptes-rendus des conseils municipaux

Conseil municipal du lundi 7 février 2011

Présents :

Mmes COULON, JEANDENANS, OUDET, PAILLARD, et Mrs DURANT, GOUNAND, LONGIN, LIARD et FERRAND

Représentés :

Mme BOURGEOIS donne procuration à Mme COULON.
M. DARCOQ donne procuration à Mme OUDET
M. MARTIN donne procuration à M. LONGIN

TARIFS 2012 DE LA SALLE POLYVALENTE

Comme chaque année il convient de définir les nouveaux tarifs de la salle polyvalente qui fait déjà l'objet de réservations pour 2012. Il est décidé d'augmenter l'ensemble des tarifs de façon uniforme de +3 % par rapport à 2011, arrondi à l'euro supérieur.

TARIF SPÉCIAL LOCATION SALLE POLYVALENTE AUX JEUNES 18-26 ANS

M. le Maire fait part de certaines demandes de jeunes Dampierrois pour louer ou mettre à disposition une salle à l'occasion d'anniversaires.

Le Conseil Municipal décide de louer à un tarif préférentiel la petite salle de la salle polyvalente aux jeunes de 18-26 ans de Dampierre uniquement le vendredi soir, sachant que ceux-ci ne seront pas prioritaires dans le cas d'une autre location, aux tarifs de 30 € sans la cuisine et 60 € avec celle-ci.

CHANGEMENT DE TITULAIRE POUR LA RÉGIE VAISSELLE CASSÉE DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite au départ en retraite de la secrétaire, il est nécessaire de modifier le titulaire et le suppléant de la régie de la vaisselle cassée de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal décide de nommer Laetitia GUILLOT et Monique VUILLEMIN.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT SUITE À ANNULATION DE LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Foyer Rural de ROMAIN avait loué la salle polyvalente le 26 décembre 2010 pour un loto. Suite au mauvais temps, la manifestation a été annulée au dernier moment. Il demande au conseil municipal de faire un geste quant au tarif de la location.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de maintenir le montant de la location, le règlement ne stipulant aucune clause concernant le déneigement du parking de la salle.

L'association Loisirs et Culture demande le remboursement de la location de la salle polyvalente qui leur a été demandé. Ce repas ayant été organisé conjointement avec l'école le conseil municipal accepte à l'unanimité le remboursement des 80 € versés.

CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé d'École Maternelle)

Mme Ludovine TRIBUT ayant été re-

çue au concours d'ATSEM le conseil municipal décide de créer le poste d'ATSEM afin de la nommer à raison de 32 heures/semaine. Les fonctions de Mme TRIBUT restent inchangées.

NOMINATION DE MADAME VUILLEMIN

M. le Maire précise qu'après renseignements pris auprès du centre de gestion, la nomination au grade de Secrétaire de mairie, catégorie A, n'est pas obligatoire, le décret de 1991 laissant la possibilité aux communes, selon le poste occupé (secrétariat principal ou pas) de procéder ou pas au reclassement des agents concernés.

Compte tenu du poste occupé et des fonctions assurées par Mme VUILLEMIN, les membres du conseil décident de ne pas la nommer au grade de catégorie A.

ORGANISATION DE LA PROPAGANDE CANTONALE

La commune étant chef lieu de canton, elle se doit d'organiser les élections cantonales qui auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011. La mise sous enveloppes devant être effectuée entre le 4 et le 10 mars, le secrétariat de mairie devra donc être fermé exceptionnellement le mercredi 9 mars 2011.

AMÉNAGEMENT DE LA SOURCE

L'Agence de l'eau nous informe qu'une subvention sera accordée concernant le dossier d'Aménagement de la Source.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de demander une subvention exceptionnelle au député concernant ce dossier à hauteur de 10% soit 1 000 €

Le maire précise au conseil municipal que l'association AAP-PMA FRD participe également à ce projet avec une subvention de 10 % du montant des travaux.

La préfecture du Jura vient de verser un acompte prévisionnel du 1^{er} trimestre 2011 s'élevant à la somme de 16 004 € correspondant à la dotation forfaitaire des communes.

L'association Maison Familiale Rurale de MONTBOZON (70) demande une subvention. Conformément à ce qui avait été décidé par le Conseil Municipal, il leur sera répondu qu'aucune subvention n'est accordée à des associations extérieures à la commune.

L'association « La Carotte » souhaite une subvention exceptionnelle pour le festival de la Source, le conseil municipal émet un avis défavorable compte tenu de l'opération « Coup de projecteur » sur Dampierre déjà sub-

ventionné cette année.

La Direction Départementale des Finances Publiques du Jura versera la somme de 39 950 € pour l'année 2011. Cette somme correspond à la cotisation foncière des entreprises.

Le maire informe le conseil municipal que l'association La Route de L'espoir demande la mise à disposition d'une salle le 23 août 2011 pour le Tour de France 2011. Les deux élus en charge de ce dossier seront Mme COULON Rosaline et M. LONGIN Olivier. Le conseil municipal émet un favorable à cette demande.

Le maire informe le conseil municipal que l'Assemblée Générale de la Chambre d'Agriculture aura lieu le mardi 15 février 2011. La création d'un parc national naturel y sera abordée compte tenu des réactions d'opposition diverses que ce projet suscite.

M. LIARD informe le conseil municipal que l'entreprise DBTP a effectué un devis concernant les travaux du mur de soutènement situé Chemin du Canal. Le conseil municipal souhaite que d'autres devis soient demandés à d'autres entreprises.

Le maire informe que l'association Saint-Vincent-de-Paul remercie le conseil municipal pour l'attribution de la subvention qui leur avait été accordée.

Le maire informe que M. PERRIN, artisan menuisier, serait intéressé pour acquérir la parcelle appartenant à M. BALLADA située sur la Z.I. afin d'y construire un bâtiment.

Le conseil municipal souhaite que ce dossier soit abordé à la prochaine réunion du conseil pour fixer les conditions de reprise de cette parcelle puis de revente.

Conseil municipal du lundi 7 mars 2011

Présents :

Mmes COULON, JEANDENANS, PAILLARD, et Mrs DURANT, GOUNAND, LONGIN, LIARD, DARCOQ et MARTIN.

Représentés :

Mme BOURGEOIS donne procuration à Mme COULON.
Mme OUDET donne procuration à M. DARCOQ
M. FERRAND donne procuration à M. LONGIN

Le Maire propose au conseil municipal d'observer une minute de silence suite au décès de Monsieur GALLE, ancien 4^{ème} adjoint en charge des bâtiments et du patrimoine.

Il est proposé par ailleurs de décerner à M. Galle à titre posthume la médaille d'honneur de la commune.

AVIS SUR ZONE DE STOCKAGE À RANCHOT DANS L'ANCIENNE CARRIÈRE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été consulté par la DDT pour l'installation d'une zone de stockage de déchets inertes par l'entreprise SAS ROUX dans l'ancienne carrière de Ranchot.

La durée prévisionnelle d'exploitation est fixée à 8 ans maximum.

M. LIARD demande s'il est possible de faire un chemin piéton-



L'Association APPMA FRD demande une subvention. Celle-ci sera abordée au prochain conseil municipal dans le cadre du vote des subventions aux diverses associations.

Mme COULON fait part au conseil municipal des difficultés budgétaires du Foyer Logement de DAMPIERRE. Une réunion extraordinaire est programmée pour aborder les différentes solutions envisageables.

CITY STADE

M. FERRAND informe le conseil municipal que trois devis ont été demandés à des entreprises, deux seulement ont répondu. La structure métallique sans la plate forme coûterait environ 28 000 € HT, le marquage au sol 3 900 € HT.

Les subventions du Conseil Général et la DGE seraient de 20 000 €. En ce qui concerne le fronton sportif en structure bois pour les Minerais, le coût serait de 8 000 € avec 150 € de marquage au sol.

M. FERRAND, candidat aux élections cantonales, informe qu'il a adressé une lettre à l'ensemble des élus du canton.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Compte tenu du taux de gréviste de 100% et de l'indisponibilité de certaines personnes volontaires pour assurer le SMA, le maire, après avis du conseil municipal décide de ne pas mettre en place le service minimum d'accueil pour la grève du jeudi 10 février prochain car les conditions d'accueil ne sont pas suffisantes.



nier d'environ 200 mètres entre Dampierre et Ranchot dans le cadre des travaux. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la zone de stockage et souhaite profiter des travaux pour réaliser ce chemin piétonnier.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR CONSTRUCTION D'UN REFUGE À LA SPA DE BIARNE

Le Maire informe le conseil municipal qu'une convention est déjà signée avec la SPA pour un montant annuel de 0.25 €/habitant afin d'accueillir les animaux errants de la commune.

Il expose au conseil municipal que la SPA de BIARNE a pour projet de construire un refuge supplémentaire. Elle sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle d'1 €/habitant soit 1 184 €. Après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1 000 € mais de ne pas augmenter le forfait par habitant précisé dans la convention initiale.

Comptes-rendus des conseils municipaux

ACHAT PARCELLE ZI POUR PLACE DE RETOURNEMENT RUE DES FORGERONS

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZI 195 appartenant à l'entreprise RACINE, afin de réaliser une place de retournement rue des Forgerons puisque cette route sera mise en impasse coté RD 673.

Les membres du conseil municipal valident cette proposition et donnent délégation au maire pour engager l'ensemble des démarches administratives (géomètre, actes notariés,...) et signer les documents nécessaires.

VENTE PARCELLE ZONE INDUSTRIELLE

Le Maire informe le conseil municipal que le rachat de la parcelle appartenant à M. BALLADA depuis 2005 est en cours. M. PERIN est intéressé par le rachat de cette parcelle d'une contenance de 9 ares 52 ca. Après délibération, le conseil municipal décide de vendre cette parcelle au tarif de 8 HT avec une clause de rétrocession dans les deux ans si aucune construction n'est engagée (même closes que précédemment).

OUVERTURE DE CRÉDITS

- Opération n° 11 : ateliers municipaux
Cpte 21318 ____ 4 335.87 €
- Opération n° 12 : mobilier
Cpte 2184 ____ 1 275.14 €
- Opération n° 13 : traversée de Châteauneuf
Cpte 2313 ____ 15 064.81 €
- Opération n° 14 : bâtiment
Cpte 2031 ____ 1 435.20 €
- Opération n° 15 : columbarium
Cpte 2116 ____ 5 100 €
- Cpte 2117 ____ 2 071.05 €

RÉMUNÉRATION DE LA SECRÉTAIRE

Le conseil municipal considérant la fonction de secrétaire principale assurée par Mlle GUILLOT ainsi que les missions et responsabilités qui lui sont confiées décide à l'unanimité de lui attribuer une prime sous forme d'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) pour un montant de 250 €.

PROPOSITION SIDEC POUR ENTRETIEN ET EXPÉRIMENTATION DE RELEVÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



M. LIARD informe que le SIDEC a adressé une proposition de convention pour l'entretien de l'éclairage public pour une durée de 6 ans, qui comporte également une expérimentation pour définir l'empreinte lumineuse de la commune.

À titre indicatif pour 2011 il est de 20 € par lampadaire sachant que la commune dispose de 270 lampadaires.

Après délibération, le conseil municipal manquant de précisions concernant l'évolution du tarif de cette prestation, décide de ne pas valider cette convention avec le SIDEC en attente d'éléments de comparaison.

SIGNALISATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS SUR LA COMMUNE

M. LIARD informe que la commission voirie a décidé de faire participer les artisans et commerçants à hauteur de 50 %, seulement pour ceux qui n'auraient pas encore participés.

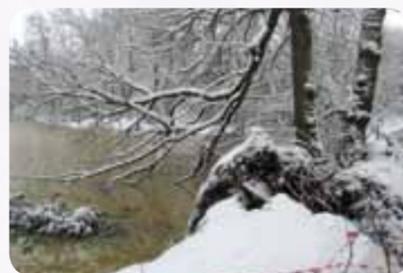
CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA CONSTRUCTION DU CITY STADE ET FRONTON DES MINERAIS

Le Maire propose au conseil municipal suite à l'avis de la commission jeunesse et sport et après consultation de différentes entreprises le devis de l'entreprise AJ3M pour un montant de 28 696.56 € HT concernant la construction du city stade. Il propose également le devis de l'entreprise Kompan pour la réalisation d'un fronton aux Minerais pour un montant de 8 069 € HT.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DIGUE DE L'ETANG DU PATOUILLET

M. DARCOQ informe qu'il a consulté plusieurs entreprises concernant la fuite dans le déversoir. Un seul devis à ce jour de l'entreprise MERINI pour un montant de 10 213 € TTC.



QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le conseil municipal que l'indemnité mensuelle concernant l'agence postale est de 950 € à compter du 1^{er} janvier 2011.
- Le Maire informe le conseil municipal que l'association Les Croqueurs de Pommes souhaite disposer de la cour de l'école le 6 août 2011 pour une séance d'initiation à la greffe. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Le Maire informe le conseil municipal que le projet de stockage de plaquette bois proposé par l'ONF n'est pas compatible avec le PPRI et ne peut donc être réalisé.
- M. FALCONNET souhaite vendre à la commune le terrain situé à proximité du futur City stade. Le Conseil municipal charge le maire de faire les négociations.
- Le SIDEC propose le renouvellement de l'adhésion aux services mutualisés du service informatique pour un montant de 2 190 € / an.



Mme COULON informe qu'une réunion aura lieu le lundi 14 mars 2011 concernant le SIMU. Certains membres du Conseil municipal sont inquiets quant à la situation financière du foyer logement de

Dampierre et souhaitent toutes les explications qui ont conduit à cette situation.

- M. LIARD informe le Conseil municipal qu'il a pris contact avec un prestataire afin de refaire des plans de la commune. Cette réalisation est gratuite à partir de 1 000 exemplaires.
- M. GOUNAND informe le conseil municipal que l'entreprise BOURDON d'Avanne a effectué un devis pour une somme de 250 € pour 28 plants afin de réaliser une haie fleurie.

Conseil municipal du lundi 11 avril 2011

Présents :

Mmes COULON, JEANDENANS, BOURGEOIS, OUDET, PAILLARD et Mrs DURANT, FERRAND, GOUNAND, LONGIN, LIARD et DARCOQ.

Représentés :

M. MARTIN donne procuration à M. LONGIN.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2010 dressé par M. le Trésorier municipal, les chiffres concordant avec ceux du compte-administratif 2010.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, par 11 voix pour, et 1 abstention, (M. le Maire ne prenant pas part au vote), vote le compte administratif 2010 dressé par M. le Maire et présenté par Mme Coulon.

Celui-ci fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de 741 371.43 €
- un déficit d'investissement de 258 689.85 €
- Excédent global de 482 681.58 €

AFFECTATION DE RÉSULTAT

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents d'affecter au budget primitif 2011, l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

- Recettes d'investissement
Article 1068, la somme de 258 689.85 € pour combler le déficit d'investissement,
- Affectation de l'excédent de fonctionnement restant, en recette de fonctionnement à l'Article 002 (affectation à l'excédent reporté) : 482 681.58 €

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le Maire présente au Conseil municipal, le budget primitif 2011. Celui-ci sera voté lors de la prochaine réunion qui aura lieu mercredi 20 avril 2011.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Sur présentation du Maire et après délibération, le conseil municipal décide avec 9 voix pour et 3 contres d'augmenter les taxes de 1 %.

• Taxe d'habitation	11.66 %
• Taxe foncière (bâti)	12.16 %
• Taxe foncière (non bâti)	20.48 %
• CFE	14.71 %

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- JURA NORD FOOT _____ 300 €
- PETANQUE DAMPIERROISE _____ 1 100 €
- SAINT VINCENT DE PAUL _____ 250 €
- SOUVENIR FRANÇAIS _____ 50 €
- AMAP _____ 200 €
- FOYER RURAL DE DAMPIERRE _____ 2 900 €
- LOISIRS ET CULTURE _____ 100 €
- ROUTE DE L'ESPOIR _____ 150 €
- PECHE FRD _____ 500 €
- ASS. PARENTS D'ELEVE _____ 155 €
- CHASSE _____ 80 €
- URFOL _____ 600 €

L'association LAGAFF sera contactée pour connaître le nombre de licenciés habitants à Dampierre afin de calculer le montant de la subvention.

L'association Evolution Jeunesse sera subventionnée en fonction des projets à réaliser.

EMPLOIS SAISONNIERS

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer l'agent de la poste à compter du 15 juin au 31 août 2011. Il propose au conseil municipal de valider la proposition de la commune de PAGNEY à savoir :

- Madame JULIAN du 15 au 30 juin 2011, en tant qu'adjoint administratif 2^{ème} classe.
- Mademoiselle PRUDENT du 1^{er} juillet au 31 août 2011 comme saisonnière.

Il précise également que ces remplacements entraîneront des modifications d'ouverture de la Poste à savoir, que du 15 au 30 juin 2011, elle sera fermée le mardi et le vendredi après-midi et que du 1^{er} juillet au 31 août, elle sera fermée un samedi matin sur deux.

Comptes-rendus des conseils municipaux

RÉMUNÉRATION PERSONNELS PROPAGANDE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été nécessaire lors des élections cantonales de recruter 10 personnes afin de préparer les propagandes.

Ces personnes seront rémunérées à l'aide des indemnités qui seront versées par la préfecture en fonction du nombre d'électeurs du canton et du nombre de candidats qui se sont présentés aux élections cantonales.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ADMR souhaite un soutien financier. Le conseil municipal émet un avis défavorable à leur demande.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite s'abonner au CAUE. A l'unanimité avis défavorable.

Le Maire précise au Conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin que les matériaux achetés pour les travaux des ateliers municipaux soient réglés par la section d'investissement au compte 21318-10.

M. FERRAND souhaite informer les membres du Conseil municipal de l'altercation qu'il y a eu entre un employé municipal et une entreprise.

Le Maire recevra les deux protagonistes pour connaître les circonstances exactes et rappeler les principes de base des devoirs des fonctionnaires. Les entreprises n'ont pas non plus, à interférer dans la gestion des agents qui reste la prérogative du Maire et de son délégué.



Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de procéder à cette régularisation et autorise le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

VOYAGE QUIBERON

Le Maire précise au Conseil municipal qu'un agent de l'école accompagnera les enseignants au séjour de Quiberon et qu'elle sera rémunérée normalement.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

PROPRIÉTÉ CORNE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur CORNE souhaite vendre son terrain en plusieurs parcelles, il précise que cette propriété se situe en zone PPRI. Avis favorable des membres du Conseil municipal.

PARCELLE ZC 13

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur PROST, souhaiterait que la commune lui mette à disposition la parcelle cadastrée section ZC n°13 pour exploitation agricole.

Après débat, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande avec une participation annuelle de 50 € par similitude à la parcelle déjà mise à disposition d'un habitant de la Loutre.

IMPASSE DU FIOLOGE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un habitant demeurant Impasse du Fiolage a interrogé la commune pour reprendre cette voirie car elle est actuellement dans le domaine privé.

Le Conseil municipal souhaiterait que le Maire prenne contact avec M. VAUTROT pour de plus amples renseignements sur la vente des autres parcelles desservies par cette impasse.

DEVIS

Monsieur GOUNAND informe le Conseil municipal que l'entreprise GOUNAND propose un devis pour la pose d'une barrière vers le groupe scolaire ainsi que du grillage au cimetière pour la somme de 1 300 € TTC.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents.

Monsieur GOUNAND informe que l'entreprise Naturalis propose un devis pour la semence de graine « gazon fleuri » le long de la Rue de Dole pour un montant de 389 € HT.

Après débat, considérant que cet endroit est régulièrement écrasé par les poids lourds, le Conseil municipal décide de mettre du gazon classique.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Monsieur GOUNAND expose au Conseil municipal que l'agent communal, Monsieur Nicolas RICHARD, a fait une proposition pour le fleurissement de la commune.

Les membres du Conseil municipal tiennent tout d'abord à le féliciter pour la qualité de sa proposition, la valide et souhaitent que Monsieur RICHARD poursuive cette démarche en leur faisant part du montant de ce fleurissement.

FEUX D'ARTIFICES

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition faite par Monsieur GOUNAND concernant les feux d'artifices qui auront lieu cette année pour un montant de 1 760 € TTC.

M. le Maire demande de vérifier les contraintes par rapport à la voie SNCF.

AIRES DE JEUX

Monsieur LIARD informe le Conseil municipal que l'entreprise ABC Concept lui propose un devis de 777 €/an concernant la surveillance et le contrôle des aires de jeux déjà existantes



sur la commune.

Mme BOURGEOIS signale que des jeunes font du skate-board sur la pente derrière la maternelle et sautent par dessus le petit mur. Du grillage va être mis rapidement pour sécuriser l'endroit.

RÉFECTION MARCHES SALLE POLYVALENTE

M. LONGIN a recontacté l'entreprise qui vient de refaire les escaliers de la salle polyvalente car la qualité n'est toujours pas satisfaisante.

NETTOYAGE FAÇADE MAIRIE

Mme PAILLARD fait part d'une proposition de devis pour la réfection de la façade de la mairie en complément d'autres déjà reçus.

Conseil municipal du mercredi 20 avril 2011

Présents :

Mmes COULON, JEANDENANS, BOURGEOIS, OUDET, PAILLARD et Mrs DURAND, FERRAND, GOUNAND, LONGIN, LIARD, DARCO et MARTIN

Après lecture du compte rendu de la dernière séance, Monsieur LIARD souhaite qu'il soit précisé que le Conseil municipal lors de la dernière séance, a attribué des subventions uniquement aux associations qui avaient répondu au dossier de demande de subvention qu'il leur avait été envoyé. L'ordre du jour est ensuite abordé.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, le budget primitif 2011 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses 1 242 762.58 €
- Recettes 1 242 762.58 € (dont 482 681.58 € de report)

Section d'investissement

- Dépenses 1 025 730.43 € (dont 47 663.58 € de reste à réaliser et 258 689.85 € de report)
- Recettes 1 025 730.43 €

Monsieur LIARD, informe le Conseil municipal que l'entreprise ROUX, propose un devis de 7 600 € pour le projet «City Stade», afin de finaliser ce dossier correctement.

Le Conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

TRAVAUX DE CHÂTEAUNEUF

M. le Maire indique que les travaux de Châteauneuf sont quasiment terminés. Si le projet global est satisfaisant et répond bien aux objectifs initiaux (sécurisation, cheminements piétons), il reste que certains détails de finitions ne sont pas acceptables. Lors de la réception des travaux un point précis sera donc fait avec les responsables de l'entreprise.



TERRAIN BALLADA

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal s'il accepte de rediviser les parcelles qui vont être rachetées à M. BALLADA en deux nouvelles parcelles d'égale contenance d'environ 12 a car le futur acquéreur n'en souhaite qu'une seule partie. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur LIARD précise qu'il existerait une servitude éventuelle pour l'assainissement de Monsieur BONIN.

M. le Maire fera le point avec le notaire sur l'existence ou non d'une telle servitude.

TERRAIN COLUMBARIUM

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'agrandissement du columbarium s'est effectué sur du terrain qui n'était pas communal, c'est pourquoi, Madame MARTIN propriétaire souhaite que la commune lui rachète pour régularisation.

Comptes-rendus des conseils municipaux

Conseil municipal du lundi 9 mai 2011

Présents :

Mmes COULON, JEANDENANS, PAILLARD et Mrs DURANT, FERRAND, GOUNAND, LONGIN, LIARD et MARTIN

Représentés :

Mme BOURGEOIS donne procuration à Mme COULON
Mme OUDET donne procuration à M. DURANT
M. DARCOQ donne procuration à M. LIARD

OUVERTURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

Après débat, et au vu de la fréquentation de la mairie le samedi matin (1 semaine sur 2) pendant la période d'essai d'un an, Le conseil municipal décide :

- À 7 voix pour et 5 voix contre de maintenir une ouverture le samedi matin.
- À l'unanimité des présents et représentés de modifier les horaires comme suit :
 - Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14 h à 19 h
 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Les heures seront récupérées par le secrétariat et non indemnisées, afin de conserver le temps de travail actuel pour chacune des secrétaires.



AMÉNAGEMENT DE LA SOURCE VALIDATION DE L'ENTREPRISE

Le Maire informe le conseil municipal, que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 4 mai dernier afin d'analyser les offres faites par plusieurs entreprises concernant l'Aménagement du lieu-dit « La Source »

Le Maire propose au conseil municipal de valider la proposition de la commission qui est de retenir l'entreprise DBTP de Dampierre pour un montant de 10 913,69 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur PROST Patrice ne souhaite pas louer la parcelle ZK n° 13 à la commune pour la somme de 50 €/an. Il propose 7,50 €/an, prix de la location du terrain agricole.
- Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu, ce jour, un courrier de Monsieur SERMIER député, précisant qu'il attribue

une subvention pour travaux divers d'intérêt local sur le programme 122 action 01 du budget du Ministère de l'Intérieur d'un montant de 1 000 € pour les travaux d'Aménagement du lieu-dit « La Source ».

- Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de Monsieur RIGOGNE d'Etrépinney personne disposant d'une épicerie ambulante et qui souhaiterait stationner chaque vendredi de 9 h 45 à 11 h 15 Place Flore. Après délibération, le conseil municipal accepte pour un montant de 125 € / an (correspondant au tarif en vigueur pour camion pizza) à la restriction près qu'il ne vende pas de pain afin de ne pas faire concurrence au commerce local.
- Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur LAHAXE organise le 4 juin prochain, au hameau les Minerais, une marche et une course de 5 et 10 km pour son association « La Route de L'espoir ».
- Les poubelles se trouvant dans le couloir de la perception seront déplacées dans le garage de la perception.
- Monsieur LONGIN informe le conseil municipal que, malgré plusieurs contacts avec l'entreprise VUILLEMIN, les marches de la salle polyvalente ne sont toujours refaites par l'entreprise.
- Monsieur LIARD précise que le chauffeur du bus ne s'arrête pas au nouvel abri de bus à Châteauneuf, il serait nécessaire de faire un courrier au conseil général.

CITY STADE

Monsieur LIARD informe le conseil municipal que les travaux de la plateforme destinée à accueillir le City Stade sont presque terminés. Afin de finaliser le parking et les abords de la plateforme, 8 900 € TTC de travaux complémentaires sont nécessaires.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de réaliser ces finitions à porter sur l'enveloppe de l'opération.



Conseil municipal du lundi 6 juin 2011

Présents :

Mmes COULON, JEANDENANS, BOURGEOIS, PAILLARD et Mrs DURANT, FERRAND, GOUNAND, LONGIN, LIARD, DARCOQ et MARTIN

Représentés :

Mme OUDET donne procuration à M. DARCOQ

PROPOSITION D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE POUR JÉRÉMY LELU

Le Maire propose au Conseil municipal d'établir un contrat d'apprentissage professionnel de Maintenance des Bâtiments de Collectivité avec Monsieur Jérémie LELU pour une durée de 2 ans.

Après débat, le Conseil municipal émet un avis défavorable à ce contrat d'apprentissage et accepte de faire un contrat saisonnier pour juillet et août.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GAZ AU SIDEC

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le transfert de la compétence gaz au SIDEC.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FOYER LOGEMENT

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal refuse la participation financière de 5 € par an et par habitant pour le Foyer Logement faute d'éléments suffisants. Des documents complémentaires seront demandés.

ACHAT PARCELLE ZD 170 AU FIOLOGE

Le Maire informe le Conseil municipal que M. FALCONNET souhaite vendre sa parcelle cadastrée ZD 170 Au Fiolage d'une contenance de 4.12 ares au tarif de 65 €/m². Il précise qu'il ne dispose pas encore de l'estimation des domaines. Après délibération, le Conseil municipal refuse la proposition de M. FALCONNET et souhaite attendre la réponse des domaines.

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Budget commune

- Cpte 775 - 10 000 €
- Cpte 7788 + 10 000 €
- Cpte 023 - 10 000 €
- Cpte 021 - 10 000 €
- Cpte 024 + 10 000 €
- Cpte 7788 - 10 000 €

Le Conseil municipal accepte les modifications d'imputations suivantes :

Budget commune

- Cpte 1312 cpte 1322 pour 12 000 €
- Cpte 1313 cpte 1323 pour 147 700 €
- Cpte 1318 cpte 1328 pour 15 000 €

RÉFECTION DE L'ENDUIT DE LA MAIRIE

Madame PAILLARD informe le Conseil municipal qu'elle dispose de deux devis concernant la réfection de l'enduit du bâtiment (mairie/trésorerie/poste).

Deux choix sont proposés : refaire la totalité du bâtiment (5 voix) ou uniquement la partie mairie (7 voix). Le conseil décide donc de refaire uniquement la partie mairie.

RÉALISATION D'UNE FRESQUE MURALE À L'ÉCOLE

Après débat, le Conseil municipal laisse le libre choix à l'école pour la réalisation de la fresque murale.

RÉFECTION BARRIÈRE PIÉTONS RUE DES MINERAIS

Sur proposition du Maire le Conseil municipal accepte de refaire la barrière pour les piétons Rue des Minerais.



RÉALISATION D'UNE PLATE-FORME POUR FRONTON SPORTIF AUX MINERAIS

M. LIARD informe le Conseil municipal qu'il dispose d'un devis de l'entreprise SAS ROUX pour un montant de 8 176.45 € TTC correspondant à la réalisation d'une plate-forme pour fronton sportif aux Minerais. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus sur le site officiel de la commune :
<http://www.dampierre-jura.fr/>

Comptes-rendus des conseils

QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe le Conseil municipal que la société ELIS, spécialisée dans les vêtements de travail professionnel, lui a fait une proposition pour le nettoyage des tenues pour les agents. L'estimation serait de 55.26 € HT/mois pour deux agents.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que l'école de Dampierre lui a fait part d'une facture correspondante à 3 transports à l'Etang du Patouillet, pour un montant de 592 € TTC. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre à sa charge 50 % de ce montant soit 296 €.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que le Club d'escalade LAGAF a 7 licenciés demeurant la commune. La subvention de l'année 2011 sera donc de 105 € pour cette association. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

- M. le Maire informe le Conseil municipal que Le Souvenir français ainsi que l'Association Saint Vincent de Paul les remerciaient pour le versement de la subvention au titre de l'année 2011.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que l'inauguration du City Stade se déroulera le samedi 25 juin à 19 h 30 en même tant que la fête du village.
- M. LIARD confirme qu'il est prévu à Châteauneuf d'installer un jeu et 3 tables.
- M. LONGIN informe le Conseil municipal que le nettoyage du réseau d'eau est prévu 2 jours la semaine prochaine. Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres.
- Mme PAILLARD demande s'il est possible de faire un marquage au sol entre Dampierre et les Minerais. Une demande sera faite au Conseil Général.

Conseil municipal du vendredi 17 juin 2011

Présents :

Mmes COULON, OUDET, JEANDENANS et PAILLARD. Mrs DURANT, FERRAND, LONGIN, LIARD et MARTIN

Représentés :

M. DARCQ donne procuration à Mme OUDET, Mme BOURGEOIS donne procuration à Mme COULON, M. GOUNAND donne procuration à Mme PAILLARD.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS QUI AURA LIEU EN SEPTEMBRE 2011

Le Maire précise au conseil municipal qu'il est nécessaire d'élire trois délégués et trois suppléants, qui deviendront les grands électeurs pour le vote des sénatoriales.

Élection des délégués

Sont élus délégués au sein du conseil municipal : Mme COULON Rosaline, Mme PAILLARD Josette et M. FERRAND Christophe



Élection des suppléants

Sont élus suppléants au sein du conseil municipal : M. GOUNAND Alain, M. LONGIN Olivier et M. DURANT Grégoire

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus sur le site officiel de la commune : <http://www.dampierre-jura.fr/>

REMERCIEMENTS

Les membres du Conseil Municipal remercient vivement **Monsieur Claude LIEGEON, des Pompes funèbres de Franche-Comté**, qui a offert la stèle, un banc et l'aménagement du Jardin du Souvenir, pour le nouvel emplacement du columbarium de Dampierre.

Encore Merci !



Commissions

BÂTIMENTS

La commission « Bâtiments » présente les réalisations terminées, en cours et prévues de ce premier semestre 2011.

Travaux terminés :

- La rénovation de la toiture couvrant le boulodrome et les nouveaux ateliers municipaux a été réalisée début 2011 par l'entreprise « Les Toits Comtois ».



- La salle de réunion des élus se situant dans le bâtiment de la mairie a été rénovée par les agents communaux et réaménagée pour la rendre plus fonctionnelle.



Travaux en cours de réalisation :

- **Ateliers municipaux :** C'est sous la conduite d'Alain GOUNAND, adjoint responsable des agents,



que les travaux d'aménagements des nouveaux ateliers ont été entrepris. La partie mezzanine a été réalisée entièrement par M. GOUNAND et avec les agents communaux. Les travaux, programmés par phase se poursuivront selon le calendrier pré établi et les autres tâches estivales à effectuer.

L'agence postale communale a fait « peau neuve » :

Comme vous avez été nombreux à le constater, l'agence postale communale a été entièrement repeinte et quelques aménagements ont été apportés afin de la rendre plus accueillante. Ces travaux ont été réalisés par les agents communaux, M. RICHARD et M. JEANDENANS ainsi qu'avec l'aide de Jérémy LELU (sous contrat SIFA). Reste à réaliser le sol qui sera entrepris prochainement.



Création d'un columbarium :

Ce sont 24 nouveaux emplacements qui ont pris place dans le nouveau columbarium ainsi qu'un emplacement réservé au « Jardin du Souvenir », travaux réalisés par les Pompes Funèbres de Franche-Comté, M. Liegeon. Habitant de notre commune, il a offert la stèle et



l'aménagement du Jardin du Souvenir ainsi qu'un banc. Nous le remercions vivement. L'ancien columbarium sera déplacé dans le nouveau. Les travaux de clôture (grillage, portail) seront réalisés ces prochaines semaines. Trois bacs avec tri sélectif ont remplacé le pourrissoir.

Interdiction : Le columbarium étant un lieu de recueillement pour les familles, il est interdit d'aller faire faire les besoins de vos animaux dans cet emplacement. Nous retrouvons régulièrement des excréments dans le gravier du columbarium. Nous demandons un peu de civisme et du respect aux personnes concernées.

Travaux prévus :

- La commission a constaté que les façades du bâtiment regroupant la mairie, la trésorerie et l'agence postale, étaient défraîchies voir dégradées et qu'une réfection devait être envisagée. Des devis ont été demandés et présentés en Conseil municipal. Après débat, il a été décidé de refaire uniquement pour cette année la mise en peinture du bâtiment côté mairie.

Informations diverses :

Les marches de la salle polyvalente qui avaient été refaites ont subi à nouveau des dégradations importantes suite au gel de cet hiver. Nous avons demandé à l'entreprise d'intervenir une nouvelle fois Malheureusement, à la réception des travaux la qualité n'était pas satisfaisante et quelques malfaçons ont été à nouveau constatées ce qui nous a obligé d'émettre des réserves. Un expert sera mandaté par le biais de notre assurance afin de régler définitivement ce problème avec l'entreprise.

Josette PAILLARD, adjointe,
Bâtiments et Patrimoine

Commissions

VOIRIE

Traversée de Châteauneuf

Malgré quelques difficultés pendant les travaux, la traversée de Châteauneuf semble donner satisfaction aux riverains, même si le problème de la vitesse de certains véhicules ne pourra être corrigé que par une prise de conscience des conducteurs. Quant aux piétons un vrai cheminement a été créé d'un bout à l'autre de Châteauneuf, avec également un arrêt de bus hors de la circulation. Reste quelques aménagements avec la pose de l'abribus, quelques tables de pique-nique, et aussi une aire de jeux pour les plus petits. Profitant de ces travaux, et pour sécuriser les entrées et sorties depuis la RD673, les accès au chemin du Fort des Rattes ainsi qu'au Chemin des Forgerons ont été interdits et fermés à tous véhicules motorisés.



Radar pédagogique

Durant les semaines 22 et 23 un radar pédagogique prêté par la Direction Départementale de l'équipement du Jura a été installé à plusieurs endroits de la commune pour sensibiliser les conducteurs de leur vitesse parfois excessive. Un rapport va être remis en mairie indiquant jour par jour le nombre de véhicules, la vitesse moyenne, les vitesses les plus hautes,...

Suite à ce rapport un renforcement de la signalisation, ou d'autres actions seront étudiées.



Traversée des Minerais

Suite à l'étude réalisée par le SIDEC pour l'effacement des réseaux, la première phase des travaux pour enterrer les câbles électriques, les câbles PTT et l'éclairage public se déroulera durant le 2^{ème} semestre de l'année 2011. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80% pour l'électricité avec un montant maximum de 100 000 € de travaux, 30% pour l'éclairage public, et sans subvention pour le PTT. Ils se dérouleront sur 3 ans, avec une réfection de la chaussée suite à ces travaux. La consultation d'un bureau d'étude sera lancée prochainement afin de démarrer les études de la traverse à partir de cet automne. L'aménagement d'une plateforme va être réalisé sur la place, pour implanter un fronton de jeux.



Philippe LIARD, conseiller à la voirie

JEUNESSE ET SPORTS

Plateau multi sports - Un projet bien mené.

C'est sous l'égide de la commission jeunesse et sports présidée par Christophe Ferrand que le projet de plateau multisports a été initié et conduit à son terme jusqu'à l'inauguration officielle le 25 juin dernier lors de la fête du village.

La concertation avec les jeunes a tout d'abord permis de définir l'endroit idéal pour son implantation ; le terrain que la commune avait acheté en 2001 à M. Falconnet Michel, Maire honoraire correspondait aux objectifs fixés ; proche du

centre bourg mais relativement à l'écart pour ne pas créer trop de nuisances.

L'opportunité des travaux de terrassement s'est ensuite présentée avec l'entreprise Roux ce qui a permis d'accélérer les travaux de remblaiement et de nivellement du terrain.

Suite aux consultations relatives à la réalisation de la plateforme en enrobés (gérée par le conseiller à la voirie M. Liard) et au plateau multisports en lui-même durement négociée par M. Ferrand (attribué à la société AJ3M) les travaux de

AFFAIRES SCOLAIRES

L'année scolaire se termine déjà... sans que nous ayons eu le temps de nous en apercevoir.

Cette année aura été marquée par la définition de la nouvelle carte scolaire 2011 des écoles primaires et maternelles visant à optimiser les moyens et ressources humaines. Les regroupements favorisent effectivement l'émulation des élèves et du corps enseignant, permettent de mutualiser les équipements lourds (informatique...), de rationaliser le fonctionnement des structures et de limiter les classes multi-niveaux. Pour toutes ces raisons, on peut comprendre cette réorganisation ; cependant, ce qui est contesté et contestable, c'est que les spécificités territoriales du Jura n'ont pas été prises en compte et que les départements ne sont pas traités de manières équitables. En effet, il est difficile de comprendre que notre département se voit contraint de rendre globalement 22 postes pour 2 élèves de moins que l'an passé, alors que la Haute-Saône rendra 2 postes mais elle a perdu 224 élèves !!!

Le groupe scolaire de Dampierre, affichant pour l'année 2011 des effectifs constants, a été épargné par la suppression d'un poste d'enseignant, pourtant envisagé un moment. Les prévisions pour l'année 2012, avec le départ d'un effectif important (classe de CM2) vers le collège n'offriront pas les mêmes garanties !...

Au niveau de la vie de notre groupe scolaire, même si la municipalité n'a pas eu de retour sur cette action, l'aide à l'achat des fournitures scolaires pour la pro-



chaine rentrée a été reconduite à hauteur de 2000 €.

Cette année, une vingtaine d'enfants élèves de CE1 sont partis à Lamoura pour un séjour de 5 jours et environ 70 élèves sont partis à Quiberon pour un séjour de 8 jours. Comme chaque année, le financement de ces voyages a été aidé par la municipalité. Autre sortie très appréciée, celle en forêt, encadrée par Alain Gounand, 2^{ème} adjoint et Remy-Martin, technicien ONF, qui ont su faire partager sa passion de la forêt aux enfants. La municipalité a participé au transport des enfants vers la forêt. A ce titre, il faut également noter et remercier le dynamisme de l'équipe enseignante, qui permet à nos enfants de participer à ces voyages et sorties scolaires pédagogiques.

Pour terminer avec les petites informations, et, suite à l'ouverture du city-stade, l'accès au plateau sportif de la cour de l'école ne sera désormais plus autorisé librement pendant les périodes extra et périscolaires.

Enfin, il est important de noter que cette année scolaire marque le départ de la Directrice d'école Emmanuelle Barbe, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Au niveau de la municipalité, il a été toujours très agréable de travailler avec Emmanuelle, qui a toujours œuvré dans l'intérêt de l'école et des enfants. Bonne continuation donc à cette jeune retraitée qui aura, nous le pensons, plein de temps pour mettre en œuvre d'autres projets tout aussi intéressants.

Christophe FERRAND, adjoint affaires scolaires

construction ont pu être entrepris au printemps à la faveur des conditions météo favorables.

Ce projet qui faisait cruellement défaut était attendu depuis plusieurs années par les jeunes de Dampierre qui ne manqueront pas de se retrouver dès cet été pour quelques parties de foot ou de basket.

C'est un travail d'équipe qui a permis cette réalisation ce qui est la moindre des choses pour un plateau sportif...



Fête du village - 25 juin 2011

Moment très officiel de l'inauguration



Merci aux membres du comité de la fête et aux associations.



Bravo à Léa la maquilleuse !

Pour les plus petits...



Tournoi de foot endiablé avec la victoire des "vieux"



Des mamies qui auraient pu gagner le tournoi de foot ?



Country Dance à Dampierre, l'autre pays des cow-boys



Génération future (Linette - 14 jours)



La Carotte : fin du coup de projecteur



Men in black ?

Tard dans la nuit...



Infos communales

AFFOUAGE 2011

L'affouage est terminé pour l'année 2011. Une partie a été traitée en coupes blanches dans la parcelle n°8 dans laquelle nous n'aurons plus à intervenir. Elle sera soit replantée en chêne ou alors laissée en régénération naturelle.

La partie restante dans la parcelle n°10 sera réalisée l'an prochain.

Dans l'ensemble, le travail a été bien réalisé par 33 affouagistes qui ont façonné 998 stères.

Nous rappelons que le débardage devra être effectué avant le 15 octobre 2011.

L'inscription à l'affouage 2011-2012 aura lieu du 1^{er} septembre au 31 octobre 2011.

Alain GOUNAND,
adjoint à l'environnement



LE MOT DU SIED

Notre eau et le manganèse, suite et fin !

Quelques mots pour vous informer de l'avancement du traitement de notre problème de « manganèse ».

Les travaux avancent bien à la station de pompage. Un nouveau bâtiment est sorti de terre, presque accolé aux murs de l'ancienne station. Celle-ci prendra d'ailleurs un coup de neuf, à l'occasion de ces travaux.

Les cuves qui serviront à la filtration de notre eau ont été posées début mai. À la fin de ce même mois, elles seront complètement raccordées et les essais vont pouvoir commencer.

La station de traitement du manganèse sera pleinement opérationnelle dans la seconde quinzaine de juin.

Le syndicat a engagé le nettoyage des conduites de nos 4 communes. D'abord le hameau de Châteauneuf à Dampierre, le 24 mai. Puis tout le village d'Evans, du 26 mai au 6 juin, suivi de Salans, jusqu'au 15 juin. Retour à Dampierre, du 16 au 23 juin. Et enfin Ranchot, jusqu'au 1^{er} Juillet.

Les perturbations du réseau ont été importantes, même si nous avons pris soin de les limiter au maximum. (coupures d'eau et ponctuellement de l'eau brunâtre).

Nous sommes désolés pour tous ces désagréments, et il faudra être patient... Le président du SIED vous annonçait lors de son dernier article que les travaux seraient terminés pour la fin du printemps, nous y voilà !

Pas un mot du SIED sans parler argent ! Nous n'avons pas eu de « mauvaises surprises », les travaux de la station de traitement restent dans le budget initial.

Olivier LONGIN



S.I.A.R. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES ROCHES

Le budget 2011 du SIAR reste similaire aux années précédentes, avec une section de fonctionnement légèrement excédentaire de 10 000 € environ.

Celle-ci ne permettant pas encore de réaliser de gros travaux d'extension du réseau, le recours à l'emprunt sera donc nécessaire.

Celui-ci permettra d'« épurer » la ligne de trésorerie qui fait cruellement défaut, tant que la facturation n'aura pas atteint son régime de croisière.

En effet, la double facturation n'a pas été totalement opérationnelle en 2010, ce sera le cas en 2011.

2011 sera donc une année de transition permettant de définir les priorités en terme de travaux qui pourront être engagés à partir de 2012.

Les perspectives du SIAR pourraient être toutes autres, puisque dans le cadre de l'achèvement de la carte d'intercommunalité, le préfet nous invite à nous regrouper avec nos voisins.

Le président du SIAR, Grégoire DURANT

RÉVISION DU POS EN P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Sur la base du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) validé par le conseil municipal du 7 juin 2010, les membres de la commission Urbanisme ont travaillé sur les deux autres documents fondamentaux du futur PLU. D'une part, le plan de zonage qui définira les zones constructibles ou non sur le territoire communal, ainsi que les zones naturelles ou agricoles à préserver.

D'autre part, le règlement d'urbanisme qui fixe pour chacune des zones précitées ce qui sera autorisé en termes de constructions et les contraintes imposées (limites par rapport aux voies, hauteur, pente de toit,...).

Les membres de la commission ont voulu conserver le caractère rural de Dampierre et mettre en valeur le patrimoine bâti existant tout en limitant l'extension de l'urbanisation.

Afin de permettre la construction en limite de la RD 673 (à la vue de Dole et sur la ZI), une étude spécifique d'aménagement sera réalisée.

Lorsque tous ces documents seront finalisés (plan de zonage, règlement, étude d'aménagement) ils pourront être présentés à la population au cours d'une réunion publique qui aura lieu cet automne.

Ensuite, courant 2012, ce sera la phase administrative avec la consultation des personnes publiques associées (Conseil général, services de l'état,...) puis l'enquête publique.

Les membres de la commission urbanisme.



SORTIE EN FORET

Une sortie en forêt a été organisée avec les enfants de l'école de Dampierre les 12, 16 et 17 mai.

Accompagnés de Mme Emmanuelle BARBE la directrice et des instituteurs, les enfants ont eu beaucoup d'explications par M. Rémy MARTIN agent de l'ONF et M. Alain GOUNAND, adjoint à l'environnement. Ces sorties ont permis aux enfants de découvrir la faune, la flore et la vie aquatique au bord de l'étang du Patouillet, lieu de départ de la ballade.

Les enfants ont été également intéressés par les commentaires sur les différentes variétés de plantes, de fleurs, d'oiseaux et d'arbres que l'on peut découvrir dans nos forêts et surtout par le respect que l'on doit à la nature.

En fin de sortie, l'agent ONF avait apporté plusieurs variétés de nids d'oiseaux et de trophées de chevreuils, sangliers, blaireaux, écureuils qui ont fait l'étonnement des enfants.

Tout ce petit monde a pu reprendre le bus direction l'école, avec dans la tête plein de beaux souvenirs.

Alain GOUNAND, adjoint à l'environnement



EN VRAC...

VOYAGE À QUIBERON

Début juin, c'était la grande effervescence devant la salle polyvalente, où un car attendait les élèves de l'école pour les emmener à Quiberon.

C'était l'heure du départ pour 60 élèves des trois classes des cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} année de Damien BOILLOT, Jean-Marie PEPIOT et Rabah BOUALI.

Cette année il y a eu au programme : ballades dans la nature, chez un ostréiculteur et visite guidée des alignements de Carnac, pêche au carrelet, etc...

Les élèves étaient hébergés au Grand Larde et sont revenus enchantés de leur voyage découverte.



Notre maire Grégoire DURANT en compagnie de Mlle Audrey REGNIER Miss Jura 2011, elle habite Fraisans et nous la félicitons pour sa brillante élection.



Infos diverses

L'ETANG DU PATOUILLET

Les précipitations importantes de décembre 2010 ont affaibli la digue de l'étang entraînant sous le poids de la neige la chute d'un arbre en bordure de la route départementale 237 le 25 décembre

Une réunion s'est tenue dès janvier avec la commune et les services du Conseil Général du Jura pour évaluer les travaux à prévoir

En concertation avec l'association de l'Etang du Patouillet, une vidange partielle de l'étang est planifiée à l'automne.

La commune souhaite en profiter pour engager des études en lien avec le département afin de réparer la fuite dans le déversoir tandis que le CG39 inspectera la base de la digue.

Il est prévu ensuite d'engager des travaux complémentaires pour mieux réguler les afflux d'eau lors de précipitations importantes.

Florian DARCO



DAMPIERRE - DES VŒUX TRÈS SURPRENANTS !!

Les vœux de Dampierre resteront sûrement dans les mémoires des habitants. Dans le cadre du coup de Projecteur sur Dampierre réalisé cette saison avec La compagnie la Carotte, de nombreuses surprises sont venues ponctuer cette soirée pour la moins festive.

Après la partie conventionnelle pendant laquelle le maire Grégoire DURANT a présenté les projets pour 2011 : PLU, construction d'un city stade, aménagement de la source et des bâtiments municipaux, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur une association ainsi qu'une personne ayant participé à l'animation de la commune ou à son image.

Pour 2011, c'est le Foyer Rural qui a été mis à l'honneur pour les nombreuses activités qu'il propose aux habitants, ainsi que la triplète de boulistes, championne vétérans du Jura. Ils ont reçu la médaille d'honneur de Dampierre.



Pour la personne mise à l'honneur au cours de ces vœux, c'est à sa grande surprise que Mme Rosaline COULON 1^{er} adjoint, a reçu du maire Grégoire DURANT, la médaille d'argent communale, départementale et régionale, en remerciement de son engagement au sein de la commune, depuis 22 ans qu'elle est élue à Dampierre. Elle est en cours du 4^{ème} mandat, a connu trois maires successifs dont Maurice BERTHET décédé en 2009, qu'elle a remplacé à la tête de la commune lorsqu'il était malade.

Mais c'est ensuite que les vraies réformes ont été annoncées à la population parfois ébahie par les propositions et le spectacle offert par le Maire et son adjoint M. FERRAND prêts à chauffer la salle et à offrir du bonheur à tous pour toute l'année.

Si 2011 est aussi festive que la cérémonie, il fera bon vivre à Dampierre cette année.

ÉLECTIONS CANTONALES

Les 20 et 27 mars 2011 ont eu lieu dans le canton de Dampierre les élections cantonales. Au second tour il restait 2 candidats possibles : M. Christophe FERRAND et M. Denis JEUNET.

Ont obtenu respectivement :

M. Christophe FERRAND :

à Dampierre 231 voix / pour l'ensemble du canton : 987 voix

M. Denis JEUNET :

à Dampierre 188 voix / pour l'ensemble du canton : 1378 voix

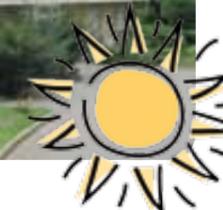
Toutes nos félicitations à M. Denis JEUNET qui a donc été élu conseiller général du canton de Dampierre, succédant ainsi à M. Lucien PAULIN qui ne se représentait pas.



RÉSIDENCE GEORGES BOURGEOIS - FOYER LOGEMENT DE DAMPIERRE

Nous répondrons à toutes vos questions, par téléphone ou sur rendez-vous.

Nous pouvons vous faire visiter les locaux du foyer logement, et sommes un relais dans toutes les démarches administratives en vue d'un hébergement temporaire ou à long terme.



Le foyer logement vous accompagne

En cas de fortes chaleurs, le foyer logement de Dampierre est habilité à proposer un accueil de jour pour des personnes âgées qui seraient en souffrance. Sur un simple appel, il est possible qu'une personne puisse passer la journée dans les locaux du foyer logement, et également partager un repas avec les résidents.

La salle commune de l'établissement est effectivement dotée d'un climatiseur, permettant de proposer une salle fraîche qu'elle que soit la température extérieure. La structure dispose également d'une véranda bien ombragée, et d'un parc arboré permettant un rafraîchissement. En plus des animations qui pourraient être proposées (lecture, films, jeux), le personnel reste vigilant de la bonne hydratation des personnes accueillies, et propose de l'eau fraîche toute la journée, relève la température des locaux trois fois par jour, et met tout en œuvre pour offrir un accueil sécurisé.

Hébergement temporaire

Sur demande, et après entretien préalable, le foyer logement peut également proposer un accueil temporaire lors des vacances d'été, pour plusieurs jours ou plusieurs semaines. Pour les familles qui souhaitent de plus amples informations, il suffit de contacter le foyer logement au 03 84 81 30 25.

Résidence

L'établissement Georges Bourgeois, situé à Dampierre dans un cadre bucolique, est une structure hébergeant des personnes âgées autonomes. Créé en 1975, il est géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) regroupant 14 communes.

Nous ciblons nos actions sur l'intégration de la personne âgée dans la société afin de rompre avec l'isolement social, en favorisant les relations entre les personnes accueillies, les familles et les intervenants extérieurs. Chaque résident conserve en effet son médecin traitant, son infirmière, son kinésithérapeute. Nous accompagnons et soutenons la personne âgée dans les divers actes de la vie quotidienne.

Il existe au sein de l'établissement 35 appartements sur 2 niveaux. Une présence du personnel est assurée 24h/24 et 7 jours/7. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année. Nous assurons également la restauration du midi, pour tous les résidents, et pour les personnes qui souhaitent venir partager un repas.



BONNE RETRAITE EMMANUELLE !

Une très sympathique cérémonie a eu lieu à l'école de Dampierre, où la directrice Emmanuelle BARBE a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivée en 1999, elle a pris ses fonctions à la suite de Jacques Tourmoux en 2003.

Elle a collaboré à l'extension du groupe scolaire inauguré en 2007 et a su fédérer une équipe enseignante solidaire et dynamique, tout en pratiquant une pédagogie de qualité.

Elle sera remplacée par Mme Dalila FAIVRE-BELALIA qui habite Dampierre et qui arrive de l'école de Fraisans où elle enseignait jusqu'à présent. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et une aussi belle carrière que celle d'Emmanuelle BARBE.



Infos diverses

LE COUP DE PROJECTEUR, SUR DAMPIERRE, C'EST FINI

Cela a été une belle année. Évidemment, les spectacles ont été beaux, troublants parfois. On a vu des étoiles dans les yeux des spectateurs à la sortie des représentations... Bon signe!

Il n'est pas encore temps de parler chiffre, mais en écoutant les gens parler de droite, de gauche, on voit bien que certains moments resteront gravés dans les esprits. On se rappellera longtemps des vœux du maire et de cette fausse dispute qui faisait tellement vrai. Le

fantôme de Nicole tourisme reviendra hanter les rues de Dampierre. Certaines maisons de Dampierre vibrent encore des rires déclenchés par les spectacles à domicile.

On ne soulignera jamais assez l'implication de la mairie, et de toutes les associations de Dampierre. Mais on souhaiterait surtout dire un grand merci aux personnes, à chacun qui a mis son grain de sable à l'édifice. Merci pour le coup de balai, pour la clef de la salle,

pour le sourire dès 9h du matin, pour le gâteau tout chaud dans son papier d'alu... Merci à tous d'avoir été présents et d'avoir partagé cette énergie avec chacun.

Merci à Dampierre pour cette belle année en partenariat. Faisons le pari que cette collaboration continuera encore, de temps en temps, au détour d'un spectacle ou au croisement d'une buvette!

A bientôt, La Carotte



CA BOUGE AU FOYER-LOGEMENT !

Dans le cadre du coup de projecteur de la Carotte, un agréable après-midi a eu lieu au foyer-logement de Dampierre.

Les enfants de l'école ont interrogé les résidents sur le thème de "la rencontre", et ont construit un spectacle à partir de ces témoignages.

Ce lien intergénérationnel a été très apprécié par toutes les personnes présentes au spectacle.

Les enfants ont été très applaudis et on a pu sentir une grande émotion parmi les résidents.



UN BUDGET 2011 DANS LA CONTINUITÉ

Globalement le budget 2011 reste stable et l'augmentation des impôts pour la part communale a été limitée à 1% (contre 2% en 2010 et 3% en 2009).

Cette augmentation « minimale » permet, malgré la baisse des revenus de la taxe professionnelle suite aux départs des 2 principales entreprises qui n'est plus compensée par l'Etat cette année de maintenir un niveau d'investissement élevé en 2011.

Le débat budgétaire a mis en lumière la bonne santé des finances communales et la capacité financière à investir. Les réalisations ne sont donc pas « freinées » financièrement mais plus souvent rythmées par l'avancement technique des projets (études à conduire, validation des projets, consultation des entreprises, réalisation des travaux...) qui prend du temps.

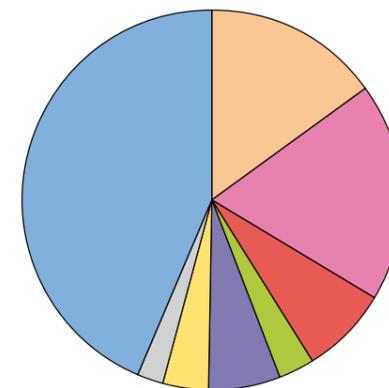
Les principaux projets pour 2011 sont les suivants :

- la construction du city stade 60 000 € et du fronton des minerais 20 000 €,

- le solde des travaux de Châteauneuf 110 000 €,
- la rénovation de l'éclairage public sur la commune première tranche 30 000 €.
- l'effacement des réseaux aux Minerais 140 000 € et lancement des études 25 000 €
- étang du Patouillet 20 000 €
- entretien des bâtiments communaux (mairie, etc...) 40 000 €
- divers petits projets de voirie (bordures, revêtement de chaussée...) 16 000 €
- aménagement place Flore 15 000 €
- aménagement de la Source 50 000 €
- columbarium 15 000 €
- ateliers Municipaux 46 000 €

Le BP 2011 dont le détail est exposé ci-dessous reste donc ambitieux.

Dépenses		Recettes	
Charges à caractères général	210 000 €	Excédent antérieur reporté	478 000 €
Charges de personnel	260 000 €	Produits et services	51 000 €
Charges gestion courante	105 000 €	Impôts et taxes	295 000 €
Remboursement Emprunt (intérêts)	41 000 €	Dotations et participations	374 000 €
Remboursement Emprunt (capital)	85 000 €	Vente terrains	20 000 €
Investissements (Matériel, divers, ...)	55 000 €	Fond divers / TLE	30 000 €
Études	30 000 €	Subventions d'investissement	175 000 €
Travaux	637 000 €		
Total :	1 423 000 €	Total :	1 423 000 €

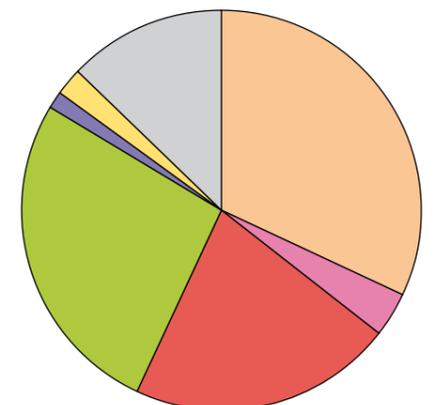


Dépenses

- Travaux : 43%
- Etudes : 2%
- Investissements (matériel, divers...) : 4%
- Remboursement emprunt (capital) : 6%
- Remboursement emprunt (intérêts) : 3%
- Charges gestion courante : 8%
- Charges de personnel : 19%
- Charges à caractères général : 15%

Recettes

- Subventions d'investissement : 13%
- Fond divers / TLE : 2%
- Vente terrain : 1%
- Dotations et participations : 27%
- Impôts et taxes : 21%
- Produits et services : 4%
- Excédent antérieur reporté : 32%



Brèves

PALMARÈS DES INCIVILITÉS

Malheureusement encore beaucoup trop d'incivilités sont constatées sur la commune ;

• Les déjections canines : sur les pelouses des parcs de la commune c'est déjà assez désagréable mais dans les allées et aux abords du cimetière cela mérite la première place...

• Les feux de déchets dans le village, mais aussi dans la zone industrielle avec des fumées noires, de fortes odeurs pour le voisinage sont également à déplorer,

• Des dégradations de biens public : margelles cassées sur les murs, grillage et spots cassés à l'école, tags sur les murs,...



• Le stationnement anarchique sur trottoir a diminué même si quelques irréductibles continuent à confondre trottoirs et place de parking.

▮ Sachant que toutes ces incivilités sont bien évidemment condamnables et que les amendes peuvent représenter pour certaines plusieurs centaines d'euro, nous demandons donc à tous les Dampierroises et Dampierrois de respecter ces quelques règles de civisme pour le bien être de tous.



PLAN CANICULE 2011

En prévention des conséquences d'un nouvel épisode de canicule pour 2011, nous vous informons de l'existence d'un registre nominatif de recensement des personnes dites « fragiles » (personnes

âgées, personnes handicapées, etc.).

La démarche d'inscription reste volontaire et la déclaration facultative. Elle est réalisée soit par la per-



sonne concernée ou le cas échéant par son représentant légal ou encore par un tiers.

La demande d'inscription s'effectue au secrétariat de mairie ou par téléphone au 03 84 71 11 87.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Le recteur d'Académie M. Eric MARTIN, accompagné de M. Jean-Marc MILVILLE inspecteur d'Académie du Jura ont lancé l'opération « Un livre pour l'été » dans le département. M. le recteur a remis aux 31 élèves de CM1 de l'école de Dampierre un recueil de 9 contes de Charles PERRAULT.

Ils ont été reçus par Mme Emmanuelle BARBE directrice, des enseignants, des parents d'élèves, le maire Grégoire DURANT et la 1^{ère} adjointe.

Le but de cette opération est de prolonger le plaisir de lire pendant les vacances et de prévenir l'illettrisme.



Les 2880 écoliers de CM1 du département recevront à leur tour cet ouvrage avant de partir en vacances.

SOUVENIRS...

Le 14 mai était le 2^{ème} anniversaire du décès de notre ancien maire Monsieur Maurice BERTHET. Une délégation du conseil municipal est allée fleurir sa tombe à Crissey. Nous ne l'oublions pas.



NOUVEAUX HORAIRES DE MAIRIE

Lundi	14 h 00 - 18 h 00
Mardi	14 h 00 - 18 h 00
Mercredi	9 h 00 - 12 h 00
Jeudi	9 h 00 - 12 h 00
Vendredi	14 h 00 - 18 h 00

A compter du 1^{er} juillet 2011

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14 h 00 à 19 h 00
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00.

4 place Arthur Gaulard - 39700 DAMPIERRE
Tél. 03 84 71 11 87 - Fax 03 84 81 38 18
mairie.dampierre.39@wanadoo.fr



BIENVENUE

Bienvenue à nos nouveaux boulangers Virginie et Lionel LEBON qui viennent de reprendre tout récemment la boulangerie du village depuis le 30 juin.

Ils arrivent de Moulins dans l'Allier mais sont originaires du Jura, et ont deux enfants.

Ils étaient installés depuis 11 années à leur compte et Lionel est non seulement boulanger, mais en plus, il est pâtissier et chocolatier.

Il est sûr que les Dampierrois vont apprécier !

A noter que le jour de fermeture sera le mercredi, et non plus le jeudi comme précédemment.

VISITE DU SOUS-PRÉFET À DAMPIERRE



Le maire de Dampierre avec deux adjoints ont reçu le sous-préfet de Dole M. Philippe FOURNIER-MONTGIEUX qui souhaitait rencontrer quelques élus afin qu'ils lui présentent la commune et ses nombreux atouts. Réunion de travail fort sympathique où plusieurs choses ont été abordées; la réalisation du PLU, les effectifs de l'école, le maintien des services publics, les projets et travaux en cours ou à venir, l'assainissement, l'intercommunalité, la zone industrielle communale, l'emploi, les entreprises, les hameaux etc ...

Une rapide visite sur le terrain a sans doute mieux permis au représentant de l'état de visualiser toutes les réalisations qui avaient été abordées, et de lui montrer que Dampierre est une commune agréable, où il fait bon vivre.

Associations

LA ROUTE DE L'ESPOIR



TOUR DE FRANCE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER Du 25 juillet au 23 août 2011



Le tour de France partira de Paris, le 25 juillet prochain au lendemain de l'arrivée du Tour de France cycliste professionnel et plus exactement du siège de la Ligue nationale de la lutte contre le cancer. Ce projet dispose du label Equipe de France contre le cancer et bénéficie du soutien de la Ligue nationale et de ses comités, du conseiller à la santé du cabinet du 1^{er} Ministre. À ce jour, nous soutenons également madame Branget, Député du Doubs, la région Poitou-Charentes, le Conseil Général du Jura, de la Seine-Maritime, les communes de Dampierre, Sermange, Fraisans, Vitreux, La Barre et de nombreux particuliers que je remercie du fond du coeur.

3860 kms, 57 villes «étapes», 37 départements et 15 régions seront traversés avec des étapes longues de plus de 140 kms. 160 heures d'efforts à la rencontre de la population, des élus, des sportifs... de toute la France afin de faire de la prévention, de l'information... Les fonds collectés par l'intermédiaire de ce projet seront reversés à La Ligue Nationale pour le programme national APESEO (Activités physiques et soins esthétiques en oncologie). Ce programme permet de développer une nouvelle forme de soutien aux personnes atteintes de la maladie, axée sur la prise en compte des répercussions corporelles de la maladie et de ses traitements par le biais des soins esthétiques, des activités physiques appropriées dans des locaux adaptés.

Mon arrivée est prévue le mardi 23 août 2011 aux alentours de 18h00 sur la place de Dampierre qui se transformera à cette occasion en un lieu festif, je l'espère !!!



Vous souhaitez faire l'étape finale Besançon-Dampierre ou m'accompagner sur une autre étape, n'hésitez pas à nous demander notre carnet de route.

Nous vous souhaitons un bon été et au 23 août 2011 !!!

Amitiés sportives

Laurent Lahaxe
La-route-de-lespoir.fr

Bref info !!!

Le samedi 4 juin s'est déroulée aux Minerais et aux abords de l'étang du Patouillet notre deuxième édition de la course et marche de la solidarité. 75 participants ont répondu présents dans un esprit de convivialité et de simplicité au profit de la lutte contre le cancer. Les fonds récoltés ont été reversés afin d'aider au fonctionnement du dispositif Proximité-Cancer de la région pour permettre l'accompagnement psychologique et social des patients et de leurs proches. A l'issue de cette manifestation, des trophées ont été remis aux clubs, associations, municipalités les plus représentatives en la présence de Miss Jura 2011, de la vice-présidente de la ligue « comité du Doubs », des élus du conseil municipal... Je remercie les bénévoles pour leur soutien sans faille et toute l'équipe s'associe à moi pour remercier l'ensemble des personnes présentes. Nous convions pour 2012 l'ensemble des Dampierrois à venir s'essayer à la marche, à la course et certainement au VTT...

Associations

SOUVENIR FRANÇAIS

En 2011, notre Association du SOUVENIR FRANÇAIS, va être présente à toutes les célébrations officielles concernant les Morts des différents conflits auprès des Anciens Combattants Dampierrois, à savoir: 24 avril, 7 et 8 mai, 8 juin, 18 juin et Fête Nationale du 14 juillet, à Rans.

Mais cette année 2011, nous rappellerons que le Souvenir Français fête en particulier, le 90^{ème} anniversaire de la Revue trimestrielle de l'Association. Le 1^{er} numéro de notre Revue Nationale, alors nommé "organe périodique" est sorti en janvier 1921, (tiré à 50 000 ex.).

Depuis 90 ans, cela représente beaucoup de faits historiques, de cérémonies de Mémoire. C'est aussi la preuve écrite de la continuité de l'histoire du SOUVENIR FRANÇAIS, souvent en parallèle avec l'histoire de France. Les missions de Mémoire, d'entretien des tombes et Monuments, d'avenir par transmission aux jeunes générations, en respectant la devise du fondateur de l'Association, Xavier NIESSEN, votée et adoptée par le Conseil d'Administration, le 11 novembre 1901, : " A NOUS LE SOUVENIR, A EUX, L'IMMORTALITÉ ".

90 ans se sont écoulés, cette revue a su s'adapter pour que nous y trouvions, hier comme aujourd'hui, les mêmes buts, les mêmes actions, les mêmes projets et les mêmes efforts de tous les bénévoles qui croient à un idéal :

respecter la mort de tous ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie et la Liberté, et de tous ceux qui ont servi la France par de belles actions. Cette revue du Souvenir Français et à la portée de tous les adhérents pour une somme modique et permet de connaître les initiatives, projets et les responsables qui en assument la pérennité.

Pour le Comité : le président, Henri COURSOLO

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Après nos vœux, c'est à Fraisans, à la salle des fêtes que le jeudi 20 janvier, nous avons donné rendez vous à nos Anciens et leurs épouses (environ 80 personnes) pour déguster la "Galette des Rois". Dans la joie et la bonne humeur nous avons passé quelques heures ensemble.

Pourtant, dès le 11 janvier, nous étions à Sermange à la sépulture de Marcel LHOMME décédé à la suite d'une longue maladie. Le 28 février, c'est Henri BALSON, Ancien Prisonnier de Guerre qui nous a quittés dans sa 93^{ème} année. Tous les deux étaient adhérents U.N.C. depuis de nombreuses années. Marcel, lui, faisait partie du Comité. Tous deux avaient attiré que sympathie de nous tous.

Dès mars, notre Comité s'est préparé pour accueillir le Congrès départemental de l'U.N.C. du Jura, le 10 avril.

La réunion protocolaire s'est tenue à la Salle Polyvalente en présence de M. le Maire de Dampierre, du Vice-Président U.N.C. de la section Mourcelly, de M. Perrot Jacques, Président, de Mme. Geiss, Secrétaire, de M. Gonthier, Trésorier du bureau Départemental, accompagnés par le Général Mannoni et du Commandant Galliot, tous deux adhérents de notre section. Pour la fin des discussions se sont joints M. le délégué militaire du Jura, le lieutenant-Colonel Vindiolet, la Directrice de l'ONAC, Mlle Léa Santoni et MMrs. Jeunet et Paulin, Conseillers Généraux. Tous ont regretté l'absence du Président de notre section, Roger LAVRY, opéré du cœur le 12 mars à Besançon. Nous avons pu transmettre des nouvelles rassurantes de sa part. Par contre, nous avons remarqué la présence de M. le Sous-Préfet, au Monument aux Morts, lors de la cérémonie ainsi qu'une cinquantaine de femmes accompagnatrices de congressistes ayant assisté à une animation "Coup de Projecteur" par "La Carotte".

Après le vin d'Honneur offert par la Section, il s'en est suivi un repas gastronomique avec plus de 200 convives.

Ce repas a été préparé par M. Didier FLEURY de Gendrey.

Le 17 avril, cette fois, le Comité a été sollicité pour le Loto organisé avec Jean Bourrier et Jean-Claude Champion. Et, bien qu'il n'y ait eu qu'une assistance moyenne, le résultat a été correct.

Nous n'oublierons pas les Commémorations du semestre et débiterons à Dampierre, le 24 avril, Journée des Déportés.

Ensuite : les 8 mai, 8 juin, 18 juin et 14 juillet, Fête Nationale, à Rans. Nous espérons que vous viendrez nombreux à l'ensemble de ces manifestations, d'avance, nous vous en remercions.

Roger LAVRY, président

FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Dampierre anime depuis bientôt 50 ans la vie du village. Sa vocation est de proposer des activités, tant sportives que culturelles, destinées à toutes les tranches d'âge de la population. Les propositions d'activités à l'année sont diverses et variées : cours de dessin et peinture, d'anglais, de judo, de tennis de table, de yoga. De janvier à juin, un bus est affrété pour conduire les enfants de l'école à la piscine Lafayette de Besançon.

D'autres animations plus ponctuelles rassemblent les Dampierrois et tous les amateurs, comme le WE de l'Art et le rallye pédestre qui ont eu lieu en mai dernier sans oublier notre participation à la fête du village le samedi 25 juin. Si vous êtes intéressé(s) par une de nos activités, contactez-nous sur le site www.frd39.org sur lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires (horaires, tarifs, responsables, séances de cinéma de l'Ecran Mobile). N'hésitez pas non plus à faire notre connaissance lors de notre

AG annuelle qui se tiendra le vendredi 17 juin à 19h00 à la salle polyvalente. Et si vous désirez être réguliè-

rement informés de notre actualité, inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle sur foyerural.dampierre39@frd39.org



SOURIRES D'AUTOMNE

organise son repas dansant

**le dimanche 16 octobre 2011
à la salle polyvalente.**

L'animation est assurée par Daniel BONNEFOY, venez nombreux, l'ambiance est assurée.

Pour les inscriptions, s'adresser à la présidente Mme COLOMBO au **03 81 87 64 55.**



ÉVOLUTION JEUNESSE AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Les membres d'Evolution Jeunesse ont déjà réalisé quelques actions avec notamment la prise en charge du service lors du repas du CCAS. Grâce à cette action nous avons reçu de la part du restaurateur des pizzas offertes et les personnes âgées se sont également cotisées pour nous donner un peu d'argent. Nous les remercions encore. Avec cet argent et l'aide de la mairie, nous avons pu acheter un baby foot que nous avons inauguré lors d'une soirée pizza. Nous organiserons prochainement diverses sorties comme sortie Bowling, Karting...

Si vous voulez nous rejoindre et partager avec nous d'autres bons moments n'hésitez pas.

Mlle Valentine DURANT, présidente, et les membres du bureau



Infos pratiques

■ MAIRIE DE DAMPIERRE

Tél. 03 84 71 11 87 - Fax 03 84 81 38 18

mairie.dampierre.39@wanadoo.fr

<http://www.dampierre-jura.fr>

Ouverture au public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h, mercredi et jeudi de 9h à 12h,

1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 19h (à partir du 01/07/11),

1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h (à partir du 01/07/11).

■ ÉCOLE PRIMAIRE DE DAMPIERRE

Tél. 03 84 71 12 28

■ CENTRE DE LOISIRS DE DAMPIERRE

2 route de Fraisans - Tél. 03 84 71 13 97

■ TERRE D'EMPLOIS

1 chemin du Tissage - Tél./Fax 03 84 80 19 72

■ SYND. INTERCOM. DES EAUX DE DAMPIERRE

B.P. 2 - 3 chemin du Tissage

Tél. 03 84 71 13 35

Tél. Fontainier : 03 84 71 15 15 - Port. 06 07 08 60 66

Permanences : lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 84 81 53 30

Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 16h à 18h30, samedi de 9h30 à 12h.

■ TRÉSORERIE DE DAMPIERRE

Tél. 03 84 81 30 05

Heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h à 12h.

■ DÉCHETTERIE

Tél. 03 84 71 12 35 - fermé le lundi.

Heures d'ouverture au public :

mardi et jeudi de 13h30 à 17h,

mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ FOYER LOGEMENT

6 place Arthur Gaulard

Tél. 03 84 81 30 25

■ MÉDECIN DE DAMPIERRE

Docteur Coulon

1 rue de Besançon - Tél. 03 84 81 30 37

■ PHARMACIE DE L'ÉGLISE

6 rue du Four Banal - Tél. 03 84 81 77 24

■ RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél. 03 84 80 11 12

■ GARE DE SAINT-VIT

Tél. 03 81 63 40 49

Guichet ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 11h45

et de 13h10 à 18h45,

samedi de 9h à 11h45 et de 13h10 à 16h.

■ BUS POUR ALLER À BESANÇON

Départ à 13h15 devant l'ancienne école de Dampierre,

retour à 18h10 environ (arrêt Châteauneuf).

Chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Tarif : 3,50 € aller et retour (à ce jour).

■ EDF-GDF

Particuliers :

Dole 24h/24 : Tél. 03 84 79 43 43

(agence clientèle, modification de tarif, puissance déplacement ou création d'un branchement...)

Professionnels :

Électricité 24h/24 : Tél. 0810 220 210 - Fax 03 81 83 88 35

Gaz de 8h à 19h : Tél. 0810 35 2000

Dépannage clients Dole :

Gaz : 03 84 24 11 21 - Electricité : 0810 333 139

Travaux d'élagage (lignes EDF) :

Tél. 03 84 79 49 12 ou 0810 333 139

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA NORD

1 chemin du Tissage - Tél. 03 84 71 12 17

■ MÉDIATHÈQUE DE DAMPIERRE

2 route de Fraisans - Tél. 03 84 71 14 82

Lundi et jeudi de 15h à 18h,

mercredi et samedi de 9h30 à 12h30.

■ MÉDIATHÈQUE DE GENDREY

9 rue de Richebourg - Tél. 03 84 81 08 88

Heures d'ouverture au public :

Mardi et mercredi de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 19h, samedi de 13h30 à 16h.

■ SYND. INTERCOM. D'ASSAINISSEMENT DES ROCHES

3 chemin du Tissage - Tél. 03 84 71 13 35

■ M. LE CURÉ

Jean-Marie SENE (Lavans-les-Dole) - Tél. 03 84 71 31 65

Permanence le samedi matin de 10h à 11h30 à Fraisans.

■ S.P.A. CENTRE D'ACCUEIL DES ANIMAUX

Permanence : 35 place Pointelin - 39100 Dole

Tél. 03 84 82 68 51

Refuge : route de Jouhe - 39290 Biarne

Ouvert tous les jours, y compris dimanche et jours fériés de 14h à 17h30.

■ LES URGENCES

POMPIERS : Centre de secours d'Orchamps

Tél. 03 84 81 22 88 ou le **18**

GENDARMERIE de Fraisans :

Tél. 03 84 81 30 15 ou le **17**

S.A.M.U. : le **15**